

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur, . . .	18 fr. » c.	Poste. 24 fr. » c.
Six mois, . . .	10 —	13 —
Trois mois, . . .	5 25 —	7 50 —

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin,	Poste.
6 — 37 — —	Direct.
9 — 04 — —	Omnibus.
4 — 35 — —	soir, Express.
7 — 11 — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 — 52 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
4 — 54 — —	soir, Direct.
5 — 47 — —	Omnibus.
9 — 57 — —	Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le *Moniteur* :

Les journaux ont rendu compte d'un incident qui s'est produit à la Chambre des communes dans la séance de mardi dernier, à l'occasion d'une proposition de M. Rœbuck. Quelques explications suffiront pour dissiper les malentendus auxquels cet incident a donné lieu.

MM. Rœbuck et Lindsay sont venus à Fontainebleau afin d'engager l'Empereur à faire une démarche officielle à Londres pour la reconnaissance des Etats du Sud, car, dans leur opinion, cette reconnaissance mettrait un terme à la lutte qui ensanglante les Etats-Unis.

L'Empereur leur exprima son désir de voir la paix rétablie dans ces contrées, mais il leur fit observer que la proposition de médiation adressée à Londres au mois d'octobre dernier n'ayant pas été agréée par l'Angleterre, il ne croyait pas devoir en faire une nouvelle avant d'être sûr de son acceptation; que néanmoins l'ambassadeur de France à Londres recevrait des instructions pour sonder sur ce point les intentions de lord Palmerston et pour lui donner à entendre que si le cabinet anglais croyait que la reconnaissance du Sud dût mettre fin à la guerre, l'Empereur serait disposé à le suivre dans cette voie.

Tout homme impartial verra, par ce simple exposé, que l'Empereur n'a pas cherché, comme le prétendent certaines feuilles, à influencer le Parlement britannique par l'entremise de deux de ses membres, et que tout s'est

borné à de franches explications échangées dans une entrevue à laquelle Sa Majesté n'avait aucune raison de se refuser.

On mande de Königsberg, le 4 juillet :

Le journal russe *Nouvelles de Saint-Petersbourg*, annonce que le gouverneur général Mourawieff vient d'imposer une forte contribution aux habitants de la Lithuanie, attendu, dit-il, que ces derniers, d'après les bruits répandus, paient des impôts au comité central.

Le *Courrier de Vilna* du 30 juin annonce, dans sa partie officielle, que le prêtre Adam Falkowski a été fusillé ce jour-là même à 10 heures du matin, sur la place publique de Lida, par ordre du gouverneur général Mourawieff.

Lemberg, 4 juillet. — Rochebrun s'est montré, le 28 juin, de l'autre côté du Pruth, vis-à-vis de Lepzan, avec un corps de 600 hommes bien armés.

Mintewski a livré un combat heureux à Bresteczek, près de Dubno, en Volhynie.

Le général Wysocki s'avance dans l'intérieur du pays, dans la direction de Kremieniec.

Breslau, 4 juillet. — La *Gazette de Silésie* annonce que le caissier chargé de l'administration de la caisse générale des postes à Varsovie, s'est enfui, le 2 juillet, en emportant 45,000 roubles. Dans une lettre qu'il a laissée, il déclare avoir livré son encaisse sur l'ordre du gouvernement national. L'autorité russe n'a pu retrouver ses traces. — Havas.

Il s'est formé, à Berlin, une association pour la défense de la liberté de la presse, garantie par la Constitution et violée en principe par l'ordonnance du 1^{er} juin.

Le nouveau roi de Grèce, Georges I^{er}, a été proclamé majeur par l'Assemblée nationale d'Athènes, dans la séance du 27 juin; cette décision a été prise à l'unanimité et au milieu d'un vif enthousiasme.

L'élection définitive du nouveau roi paraît avoir exercé le plus heureux effet sur l'esprit des Grecs et la reprise des affaires.

D'après les correspondances d'Athènes, la confiance renaît et des compagnies, à la tête desquelles se trouvent nécessairement des Anglais, se forment de tous côtés pour l'exploitation du sol hellénique; parmi les projets dont la réalisation est donnée comme prochaine, on cite le percement de l'isthme de Corinthe et l'établissement d'un chemin de fer destiné à relier la Grèce à la Dalmatie et aux provinces illyriennes. (La France.)

Une dépêche de la Vera-Cruz, du 2 juin, nous annonce que trois cents Mexicains prisonniers sont employés par les ordres du général Forey aux travaux du chemin de fer de la Vera-Cruz à Orizaba. Deux cents autres sont occupés à la destruction des ouvrages de défense élevés à Puebla par l'armée d'Ortega.

Le général Marquez, à la tête de 6,000 hommes, et le général Bazaine, à la tête de 9,000 hommes, marchent sur Mexico par des routes différentes. — Havas.

NOUVELLES DE MADAGASCAR.

On lit dans la France :

Nous recevons une correspondance particulière de l'île de la Réunion du 30 mai. Elle nous donne des nouvelles précises sur la révolution qui vient de s'opérer à Tananarive.

Depuis longtemps, le parti rétrograde, jaloux des traités loyalement contractés avec les Européens par Radama, cherchait une occasion de les faire annuler; mais les ministres du roi, qui partageaient les idées libérales de ce prince, s'y refusaient.

Les conjurés, voyant qu'ils ne pourraient arriver au résultat qu'ils désiraient s'ils n'attiraient dans leur parti l'un des conseillers du roi, s'adressèrent au premier ministre Renovolohivy, récemment élevé au rang de 1^{er} honneur, et parvinrent à le corrompre. Ils se mirent d'accord avec lui, et le 8, ils demandèrent au roi de promulguer une constitution qui créait pour l'avenir une représentation nationale, et déclarait que les traités faits par Radama devaient être soumis à la ratification des membres de l'Assemblée.

Le roi dit qu'il était prêt à donner une constitution et à développer les libertés du pays, mais qu'il ne reviendrait pas sur des actes faits de bonne foi avec les autres nations. Les conjurés attribuèrent cette réponse à ses ministres; ils entourèrent le palais royal avec 6,000 hommes de troupes, demandèrent qu'on leur livrât les ministres et un certain nombre de personnes attachées au palais; le roi s'y refusa et déclara qu'il était décidé à mourir plutôt que de commettre une pareille lâcheté.

Deux jours s'écoulèrent, et le roi ayant per-

FEURBAEYTON.

LES MYSTÈRES DE LA CONSCIENCE.

(Suite.)

II.

— Oui, je vous reconnais maintenant, poursuivit le Bas-breton. Comme moi, vous êtes natifs de Morlaix. Votre père, mon vieil ami, a été valet de chambre du comte de Kergarouët. C'était un charmant garçon, votre père, très-spirituel, très-brave, très-entrepreneur. Je me souviens qu'il avait l'habitude de forcer de temps en temps le secrétaire du comte; malheureusement il fut pris sur le fait et condamné à dix ans de réclusion. Quand il eut subi sa peine, il se fatigua vite d'être sous la surveillance de la haute police, rompit son ban, et organisa, en plein Finistère, une bande: *Les rôdeurs de nuit*, dont il fut acclamé le chef. Je le rencontrai un jour sur la grande route, j'étais sans place, sans ressources et je le suis. Tous deux vous l'avez rejoint vers cette époque. Vous Richard, vous comptiez alors dix-huit ans; vous William, vous en aviez treize à peine

Malgré votre jeunesse, on vous citait déjà comme de hardis compagnons.

Richard et William Larmor l'interrompirent et d'une voix simultanée:

— Vous vous nommez Philippe Kerven, dirent-ils.

— Vous avez été garde-chasse sur les terres du château où notre père servait comme valet de chambre, reprit William. On vous renvoya sous prétexte que vous vous endormiez souvent après boire, au revers des fossés, tandis que les braconniers détruisaient à l'aise le gibier.

— Je me suis corrigé; je ne bois presque plus depuis dix ans.

— Ah! bah! exclama Richard Larmor en partant d'un grand éclat de rire. Il me semble pourtant que nous vous avons rencontré sur le pont de Blackfriars.

— Ne m'en parlez pas, se hâta de répliquer Kerven: je me suis oublié par hasard dans une taverne, en me creusant la tête pour trouver une idée... une idée! et je me suis grisé à mon insu.

— Par Bacchus! il n'y a pas de mal à ça... Et tenez, vous me rappelez que nous devons boire un coup à votre santé.

Ce disant, l'ainé des Larmor tira un cordon de

sommets. Le nègre reparut. Sur un ordre qui lui fut donné, il apporta un plateau chargé qu'il plaça sur la table, puis il disparut.

— En vérité, reprit l'aimable sacripant qui remplissait les verres, je ne m'attendais guère à dévaliser cette nuit un ancien camarade de grand chemin. Voilà pourtant les hasards de la vie. Mais que diable êtes-vous venu faire à Londres, mon cher ami?

— Prendre des informations sur le compte d'une famille qui intéresse particulièrement mon maître.

— Votre maître! répéta en grimaçant William. Ah ça! vous êtes donc en service, vous?

— On fait ce qu'on peut. Je suis pour le quart-d'heure le factotum d'un millionnaire.

— Le factotum d'un millionnaire, eh! eh! voilà qui doit donner de beaux profits, observa l'ainé des Larmor en trinquant.

— Heu! heu! j'ai malheureusement affaire à un maître qui ne laisse pas grand chose à glaner autour de ses écus, au moins pour ceux qui le servent.

— Et vous ne le plantez pas là! dit William en haussant les épaules.

— Diable! une place de factotum n'est pas facile à trouver. J'ai eu trop de peine à conquérir celle-là pour la quitter de gaieté de cœur.

— Comment donc l'avez-vous conquise, contez-

nous cela, ce doit être curieux. Nous ne serons pas fâchés d'apprendre de quelle manière un rôdeur de nuit devient un homme de confiance.

— Ma foi, rien de plus simple. Il ne m'a fallu, pour arriver à ce beau résultat, qu'un peu de patience et de probité. Je me suis mis à cultiver ces deux plantes rares pendant quelques années, le reste est venu tout seul. D'ailleurs, je n'avais rien de mieux à faire; rappelez-vous: notre bande, rencontrée par une forte escouade de gendarmes, venait d'être presque entièrement détruite. Notre père, notre chef, avait été tué d'un coup de feu en se battant comme un démon. Il faisait nuit, quelques-uns d'entre nous prirent la fuite; j'étais de ce nombre.

Pendant un mois, j'errai de lande en lande, de bois en bois; puis, un soir, à bout de force et de courage, je tombai mourant à la porte d'un château. On m'y recueillit, j'y fus soigné. A peine rétabli, je demandai un humble emploi qui me fut accordé. J'y fis preuve d'intelligence, de fidélité, si bien qu'après avoir occupé successivement des postes intermédiaires, je parvins enfin à la position de factotum, que j'ambitionnais secrètement... Ce qui prouve que la vertu est toujours récompensée.

Cette conclusion, débitée avec une expression de bonhomie narquoise, égaya fort les deux frères.

sisté dans son refus, les conjurés pénétrèrent dans son palais et l'étranglèrent avec un garrot en argent qui avait appartenu à la reine Ranavalo, sa mère. Ils étranglèrent également ses ministres et ses favoris.

Sa veuve, la reine Rabodo, qui était restée au palais pendant le meurtre de Radama, consentit à signer la constitution que son mari n'avait pas voulu accepter, et elle fut proclamée reine de Madagascar sous le nom de *RASOANERY-MANJOKA*, qui veut dire : *Forté puissance*. Le règne de Radama est considéré comme non-avenu, et Rabodo succède directement à la reine Ranavalo-Manjoka, de sanglante mémoire.

On ignore encore le rôle qu'a joué la reine Rabodo; mais ce qu'on sait, c'est que cette princesse, nièce de la reine Ranavalo, avait été élevée par elle, qu'elle partageait toutes ses idées et qu'elle ne vivait pas avec le roi son cousin. Elle a aujourd'hui 47 ans.

Pendant cette révolution, les Européens ont été respectés. Les Pères jésuites, qui sont aimés de tous les partis, ont profité de leur influence pour sauver un grand nombre de personnages amis de Radama. On assure que les missionnaires anglais ont eu une toute autre conduite. On cite l'un d'entre eux, qui aurait poussé à la révolution, aidé de sa nièce, jeune personne d'une grande beauté, qui était l'amie de la femme du premier ministre Renovohtivy, le chef des conjurés. Ces faits sont notoires.

La nouvelle constitution maintient une partie des concessions faites par Radama, mais elle déclare, dit-on, que tous les traités faits avec les étrangers seront révisés et soumis à l'approbation du conseil de la reine.

Nous recevons, au dernier moment, des nouvelles postérieures à celles qui précèdent. Voici le résumé des faits qu'elles contiennent.

Notre consul général à Tananarive, M. Laborde, a amené, dit-on, son pavillon, en présence des faits qui se passaient.

M. Laborde fils, ministre des affaires étrangères de Radama, a été assassiné. Le consul d'Angleterre, M. Pakenham, s'est réfugié à la maison de campagne de M. Laborde père.

Un décret a été rendu par la reine pour éloigner les Français de la capitale.

Le règne de Radama étant non-avenu, les traités signés par lui sont annulés.

Le gouverneur de la Réunion a envoyé la *Licorne*, non pas à Madagascar, mais au-devant de la frégate à vapeur l'*Hermione*, pour empêcher le débarquement du commandant Dupré et des membres de la commission qui auraient pu être assassinés.

Nouvelles Diverses.

Leurs Majestés quitteront définitivement

— Oui, belle récompense! exclama William en ricanant. Etre devenu le factotum d'un harpagon.

— Vertueux Caleb, votre maître vous couchera-t-il du moins sur son testament?

Philippe Kerven hochait mélancoliquement la tête.

— Hélas! j'en doute: aussi...

— Aussi! que signifie?

— Je voudrais bien trouver un moyen...

Mais il s'interrompt une seconde fois et se mordit les lèvres.

— Achevez donc?

— C'est inutile. Nous nous sommes assez occupé de moi. A votre tour de me narrer votre histoire. Qu'avez-vous fait depuis la mort de votre intrépide père et le massacre de notre magnifique bande de rôdeurs? Pourquoi êtes-vous venus à Londres? comment y vivez-vous dans une si douce aisance et avec des manières si distinguées?

— Je vais satisfaire votre curiosité, honnête factotum.

Et Richard Larmor raconta que son frère et lui, après le dernier et funeste engagement, étaient aussi parvenus à échapper aux sabres ainsi qu'aux menottes des gendarmes. Ils connaissaient, non loin d'un champ de bataille, une grotte dans un ravin; ils s'y

Fontainebleau mardi 7 juillet. L'Empereur partira après le déjeuner et arrivera à Vichy, pour le dîner.

Le *Constitutionnel*, à qui nous empruntons cette nouvelle, ajoute :

« Le départ de l'Impératrice et du Prince impérial aura lieu vers trois heures; Sa Majesté et Son Altesse Impériale s'arrêteront quelques instants aux Tuileries et se rendront le même soir à la résidence de Saint-Cloud, qu'elles habiteront jusqu'au retour de l'Empereur, de Vichy.

« Le voyage de Cherbourg se fera au retour de Vichy quelques jours après la rentrée de l'Empereur. Après cette visite scientifique de Sa Majesté aux chantiers et port de Cherbourg, l'Empereur se rendra vers le 15 août au camp de Châlons pour assister aux grandes manœuvres qui s'y font chaque année, à cette époque.

« Du 20 au 25 août, Leurs Majestés et le Prince Impérial partiront de Saint-Cloud pour se rendre à Biarritz. »

— Le *Moniteur* publie un nouveau rapport de M. Rouher, concernant l'enseignement industriel en France.

Ce rapport, qui a été revêtu de l'approbation de l'Empereur, conclut à la nomination d'une commission chargée de préparer les bases d'une réorganisation des écoles industrielles, pour favoriser et assurer le développement de l'industrie française.

— Plusieurs journaux assurent que M. Baroche a retiré la requête adressée au conseil d'Etat par M. Rouland, pour appeler comme d'abus contre les vénérables évêques signataires du manifeste sur les élections.

Nous croyons, dit la *France*, que cette nouvelle n'est pas exacte. On annonce même que le rapport de cette affaire est confié à M. Suin, conseil d'Etat.

— La Banque de France s'occupe depuis longtemps de perfectionner l'impression de ses billets.

Les nouveaux billets de 1,000 fr. seront mis en émission à partir du 6 juillet.

Ils sont imprimés en bleu et portent deux images distinctes, l'une au recto, l'autre au verso.

Les anciens billets imprimés en noir conservent toute leur valeur et ne cessent pas d'avoir cours. Ils ne seront retirés de la circulation qu'au fur et à mesure qu'ils rentreront à la Banque.

— On écrit de Tours à la *Presse* :

« Depuis quelques jours on pratique des fouilles au château d'Amboise, à la place de l'ancienne église Saint-Florentin. M. Arsène Houssaye, inspecteur général des beaux-arts, a eu la mission de rechercher les traces du tombeau de Léonard de Vinci, qui, on le sait, est mort au Cloux-Lucé, un petit château qui existe encore aux dernières maisons d'Amboise.

« Dans son testament, bien connu aujourd'hui,

le grand peintre que François I^{er} avait ramené en France a exprimé la volonté d'être enterré dans l'église Saint-Florentin. M. Arsène Houssaye croit que c'est à Amboise, où François I^{er} séjournait souvent, et non à Fontainebleau, où sa cour n'était pas encore, que Léonard de Vinci mourut dans les bras du vainqueur de Marignan. D'ailleurs, le testament regn à Amboise par M^{re} Boreau est daté du 28 avril 1519. Or, Léonard, déjà malade, étant mort neuf jours après, il paraît impossible qu'il ait pu aller jusqu'à Fontainebleau, même sur la prière du roi. C'est donc dans l'église Saint-Florentin qu'on doit le retrouver.

« Jusqu'ici, les fouilles ont amené des découvertes très-curieuses, des cercueils et des tombes en pierre où l'on trouve des squelettes de trois ou quatre siècles, avec des lambeaux d'étoffe, des cheveux, des chaussures, des urnes et des pièces de monnaie; mais on n'a encore trouvé ni date ni nom. Les monuments qui s'élevaient sur les tombes ont été détruits presque tous pendant les guerres de religion; ceux qui restaient debout ont été démolis avec l'église, dont on trouve çà et là dans Amboise les dalles, les colonnes, les chapiteaux. »

Chronique Locale.

Voici les nouveaux détails que publie l'*Espérance du Peuple* sur le terrible incendie du quai de Versailles, à Nantes :

« Disons d'abord quelques mots de l'état actuel du lieu de l'incendie d'où s'élève encore, dans plusieurs endroits, une épaisse fumée.

« Ce matin, il a été amené une pompe pour éteindre le feu qui tend à reprendre dans les bâtiments de la minoterie de la Verrière. Il n'est pas encore tout à fait éteint dans la maison de M. Legal.

« Nous nous exprimons de réparer un oubli et une méprise qu'explique aisément la précipitation avec laquelle a été rédigé notre compte-rendu, sur des notes prises à la hâte et recueillies avec difficulté.

« C'est M. Cassard et non M. Legal Chevreuil, qui possédait cet assortiment si considérable de bois d'ébénisterie et de menuiserie, entièrement réduits en cendre. On évalue la perte à près de 100,000 fr. et l'on assure que M. Cassard n'était couvert que par une assurance de 40,000 fr. Cet industriel n'en doit pas moins reprendre son important commerce aussitôt qu'il aura pu le réorganiser.

« M. Legal, dont le nom figure, par mégarde, en notre relation d'hier, à la place de celui de M. Cassard, est aussi une des victimes. C'est un marchand de bois de chauffage et de construction. Une notable partie de son chantier a pu être préservée et est à peu près intacte.

« Il n'en a pas moins éprouvé une perte évaluée approximativement de 22 à 25,000 fr. Il était assuré, dit-on, par la Compagnie le *Soleil*.

orna notre esprit. L'étude des belles manières du dandysme français nous initia au secret de l'élégance. Nous serions aisément devenus la fine fleur des pois du boulevard de Gand, si nous avions eu seulement vingt-cinq mille livres de rente. Malheureusement ce chiffre d'inscription sur le grand livre nous manquait, et force nous fut de recommencer notre métier de rôdeur de nuit.

— Comme il était doux, soupira William, de passer ses jours dans le bien-être, la promenade, l'insouciance et la sécurité!

— Bah! ça ne pouvait pas durer, notre caisse était épuisée; il fallait bien la remplir. Pendant trois ans, nous vécûmes donc des aubaines de nos nouvelles expéditions nocturnes. Nous entrions d'ailleurs rarement en campagne, et nous avions grand besoin de n'attaquer que des gens cossus ou paraissant tels. L'audace faisait notre réussite.

Grâce à ce talisman des cœurs bien trempés, nous nous épanouissions peut-être encore au soleil de Paris, bien préférable à celui de Londres pour le tempérament délicat de William, si nous n'avions pas commis la bêtise de nous associer un maladroit et un lâche, qui se fit prendre et nous livra. Arrêtés et condamnés, nous parvîmes bientôt à nous évader et nous passâmes en Angleterre en jurant de nous

« MM. Eugène et Pitre Legal, dont le mobilier était consumé, auraient subi une perte, le premier de 12,500 fr., le second de 3,500 fr. Ce dernier serait assuré à l'*Union*.

« On assure que la domestique de Mme Legal a perdu 100 fr. qui lui ont été soustraits.

« Revenons à l'inspection des lieux tels qu'ils se présentent en ce moment aux regards attristés des curieux qui s'y portent toujours en foule.

« On s'arrête longtemps devant les restes de la belle machine qui mettait tout en mouvement dans la scierie mécanique exploitée en grand par MM. Barrier et Simon, sous la direction de M. Massé, gérant.

« Un grand nombre de pièces de ce mécanisme si compliqué sont encore en place au milieu des décombres, entre les hauts piliers en ruine qui contenaient la toiture de l'atelier.

« La chaudière est ensevelie sous une masse de débris qui conservent encore une grande chaleur.

« Près de là, on aperçoit, dans le coin où était située l'écurie, les carcasses racornies, carbonisées, hideuses des deux chevaux que l'on n'avait pu arracher du centre de cette fournaise qui a tout dévoré autour d'elle en un instant. On ne peut comparer ces deux masses informes qu'à des troncs d'arbres pourris ou calcinés.

« On a bien raison de dire que le vrai peut quelquefois n'être pas invraisemblable: On rapporte, — et, sans horreur, on ne peut le redire, — qu'il a été enlevé, hier, et mangé de forts morceaux de la chair rouge et filandreuse de ces chevaux étouffés avant d'être rôtis. Rien n'est, cependant, plus certain. On distingue très-bien les coupes faites à ces corps dont quelques parties sont encore sanglantes et dont l'aspect seul fait éprouver le plus profond dégoût.

« Près de la fabrique de mottes de tannerie, et derrière, un peu plus loin, on aperçoit des toitures renversées qui n'ont pas été atteintes par le feu. On faisait remarquer, avec raison, que l'on se hâte trop d'abattre, et que la hache inintelligente fait, parfois, presque autant de mal que les flammes. Un des chefs les plus expérimentés du corps des pompiers a fait tous ses efforts, ainsi que plusieurs de nos concitoyens, pour empêcher, bien sagement, de tant briser et renverser; car c'était faire alors beaucoup trop large la part du feu.

« Mais c'est en vain qu'il faisait observer qu'un toit couvert en ardoises peut, pendant assez longtemps, s'il est abondamment arrosé, faire obstacle à l'extension de l'incendie; ce n'est que lorsque l'ardoise est trop fortement chauffée qu'elle éclate et livre passage aux flammes ou met le feu aux lattes par sa trop grande chaleur.

« On rapporte que, dans la rue Châteaubriand, au plus fort de l'incendie, plusieurs de nos braves pompiers se tenaient sous le

venger du traître. Nous avons tenu religieusement parole. Grâcié l'année dernière, notre dénonciateur a été trouvé assassiné dans la rue où il habitait.

Cette dernière phrase fut prononcée avec un calme demi-souriant, plus terrible cent fois qu'un accent violent et lugubre.

— Avis à moi, répartit Philippe Kerven, qui frissonna un peu malgré lui.

— A bon entendeur, salut! dit William.

— Et voilà pourquoi nous sommes à Londres, ajouta le narrateur. Du reste, ici comme à Paris, nous n'exerçons qu'à nos heures, ou seulement quand notre budget en éprouve le besoin. Le reste du temps nous vivons en vrais gentlemen.

Il reprit d'un air goguenard :

— A propos, mon cher Kerven, je dois vous avouer que si nous nous sommes adressés à vous cette nuit, c'est que nous venions de manquer de cinq minutes un pair d'Angleterre qui a coutume de se glisser *incognito* de l'autre côté de la Tamise. Nous n'avons pas voulu que notre dérangement fût tout-à-fait en pure perte. Mais d'habitude nous ne chassons que le gros gibier. A votre santé, mon ami.

La suite au prochain numéro.

porche de la scierie, à l'abri d'un palâtre dont la chute était imminente. Ils avaient tant à souffrir de se trouver en face et si près d'un brasier aussi intense, que, pour se maintenir dans cet endroit où leur présence était si nécessaire, ils se faisaient arroser pendant qu'ils cherchaient à combattre le fléau sur le point le plus menacé.

• Nous pouvons signaler aujourd'hui avec des détails plus circonstanciés, la belle et courageuse conduite des ecclésiastiques et des élèves du Grand-Séminaire : ils ont montré une ardeur qui leur a fait braver la fatigue et le péril jusqu'à ce qu'on ait été maître du feu.

• On n'a pu encore rassembler tous les éléments propres à établir, même approximativement, le chiffre des pertes éprouvées. On est cependant porté à croire qu'elles s'élèvent à la somme de 6 à 700,000 fr. On dit que la scierie était assurée pour une somme de 150,000 fr. D'autres personnes parlent d'une assurance beaucoup plus importante à la compagnie du Soleil.

• Quant à la cause première de ce sinistre qui a pris en si peu d'instants d'aussi effrayantes proportions, elle est encore ignorée. On présume toutefois qu'elle a pu être le résultat de quelque négligence ou inattention d'un ouvrier inexpérimenté qui, en l'absence du contre-maître, avait été chargé de la direction de la machine ; il en aurait allumé le feu avec des vrillons pris en cet endroit rempli de déchets de bois secs et résineux.

Le 27 juin, un accident, qui aurait pu amener de terribles conséquences, a eu lieu à Beaufort (Maine-et-Loire).

Des ouvriers charpentiers, occupés à soulever une énorme charpente, à mesure que les maçons avaient établi une assise sur un mur que l'on voulait exhausser de 3 mètres, étaient près de terminer. Lorsque, tout-à-coup, une forte secousse ébranla le bâtiment. La toiture venait de s'écrouler, ayant manqué de points d'appui suffisants, par suite, sans doute, d'un tuffeau qui, encore peu adhérent, avait glissé de son lit de mortier. La charpente a été brisée par la violence de la chute ; deux ouvriers et le fils du propriétaire de la maison ont reçu quelques contusions sans gravité.

Par un bonheur providentiel, le plancher, sous lequel se trouvaient quatorze ouvriers, n'a pas fléchi et les a préservés d'une mort presque certaine.

Les dégâts s'élèvent à plusieurs milliers de francs.

Les limaçons sont un fléau partout où ils paraissent. Les plantes molles, les herbacées surtout, en souffrent beaucoup.

On peut s'en préserver en soupoignant très-légèrement les plates-bandes infestées avec du tourteau de colza broyé très-fin.

Cette matière, outre sa propriété de détruire les limaçons, est encore un très-bon engrais. On peut donc, en toute sécurité, en user.

Ce moyen peut ne pas être nouveau, mais il mérite, à cause de son efficacité, d'être employé.

LES TAPISSERIES DE L'APOCALYPSE A LA CATHÉDRALE D'ANGERS,

PAR M. LÉON DE JOANNIS.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

Le R. P. Cahier, de la Compagnie de Jésus, dont tout le monde savant connaît et apprécie les beaux travaux archéologiques ; vient de consacrer dans les *Etudes historiques et littéraires* des PP. de la Compagnie, une étude spéciale sur les *Tapisseries de l'Apocalypse*, reproduites au trait par M. de Joannis. Déjà nous avons annoncé et fait connaître sommairement l'œuvre de M. Léon de Joannis, œuvre de savant, œuvre de chrétien, œuvre d'Angévin dévoué aux gloires de son pays. Nos prétentions ne pouvaient aller jusqu'à juger ce grand travail, et nous regrettons que nos éloges n'eussent pas toute l'autorité qui convenait aux mérites de l'auteur. Nous sommes heureux de reproduire ici le jugement

du P. Cahier et de pouvoir ainsi nous associer aux encouragements précieux qu'il donne à la pensée et à l'exécution patiente et habile de notre savant compatriote.

La cathédrale d'Angers possédait jadis, et a recouvré depuis la Révolution, une belle suite de tapisseries représentant les principales scènes de l'Apocalypse. C'était un cadeau du bon roi René, dont le souvenir est cher aux Angevins aussi bien qu'aux Provençaux ; car, Dieu merci ! pour l'honneur de l'humanité, tous les bons princes n'ont pas été voués à l'oubli par une postérité brouillée avec ce qui n'est point éclat et conquête.

M. Léon de Joannis, officier de marine en retraite, a mis son patriotisme au service du roi René en se chargeant de publier les gravures au trait de ces peintres apocalyptiques qui ne comprennent pas moins de soixante-dix-huit sujets. Une telle collection, même réduite au dixième de l'original et en simple trait, était une tâche bien lourde pour un particulier. Mais nos provinces comptent plusieurs exemples de ces dévouements robustes qui ne marchent pas la peine ou la dépense pour les gloires locales. La protection ne vient pas toujours à ces patriotes de bonne volonté qui se croient parfois bien payés par un mince encouragement ; raison de plus pour que nous ne laissions pas ignorer aux hommes sérieux ces tentatives modestes et généreuses qui s'exécutent sans fracas.

Quant au sujet en lui-même, et à la façon dont il est traité, je ne puis pas être regardé comme partial en faveur des tapisseries angevines. L'époque du roi René n'est pas exemple d'un certain enfantillage dans l'art, et l'Apocalypse est plein de secrets dont la clef ne nous a pas été donnée encore par une main sûre. Mais comme l'artiste se borne à retracer les tableaux du livre inspiré, et comme l'éditeur ne s'accorde point la liberté de commentaires qui auraient pu tenter un esprit moins sage ; on n'a jamais sous les yeux que des spectacles augustes dans leur sens fondamental, et des explications qui suivent de près le texte sacré. Ce qu'il peut y avoir de maladroit dans la conception des cartons primitifs appartient à l'histoire de l'art ; et la foi qui a guidé ces artistes français du XV^e siècle, les conduit çà et là jusqu'à une entente assez grande du sujet. Dans la planche VI, par exemple, les vieillards jetant leurs couronnes aux pieds de Notre-Seigneur peuvent prêter à un peintre qui saurait transformer cet ensemble. Je connais mieux, à l'époque carolingienne ; mais ces vieilles peintures pèchent toujours par quelque endroit et peuvent néanmoins transmettre à un imitateur intelligent un parfum de respect, une mise en scène même, qu'il se trouvera heureux de mettre à profit. Cet agneau de la planche VII, je voudrais qu'il pût bannir de nos églises l'espèce de mouton abattu sur un livre, que l'ornementation a multiplié déplorablement depuis deux siècles, et qui ne répond en aucune façon au texte de l'Écriture sainte d'où l'on a prétendu le tirer. Certes, le moyen-âge est souvent maladroit dans l'exécution, mais communément il saisit d'une façon merveilleuse les données de l'Ancien ou du Nouveau Testament, et l'interprétation que leur donnent les SS. Pères. Dessinez mieux que lui, et je ne m'y opposerai point ; veuillez seulement l'écouter et le comprendre dans ce qui fait sa vraie force, vous trouverez alors qu'il a beaucoup à vous communiquer. Les planches XIII et XIV offrent une charmante image où la grâce de l'exécution se joint à la grandeur de la pensée. Le texte fait dire par la multitude des élus (Apoc., VII, 10) : « Le salut nous vient de Dieu qui réside sur le trône, et de l'Agneau ; » or, le peintre montre l'Agneau sur les genoux du Père éternel avec une attitude si caressante et si suppliante, que je ne puis m'empêcher de voir tout simplement un chef-d'œuvre dans cette ravissante expression de l'amour des personnes divines entre elles et pour les créatures. Un maître tel qu'Orcagna ou Giovanni Angelico, avec le crayon italien du XV^e siècle, eût fait de cela quelque chose que l'on citerait tous les

jours. M. de Joannis voudra bien me pardonner si je n'explique pas tout à fait comme lui cette belle scène ; le texte de l'Apocalypse, comme la théologie, sont ici pour moi, si je ne me trompe fort. Plusieurs prennent un peu trop l'habitude d'oublier que le Verbe de Dieu en s'incarnant a prétendu devenir la voie qui mène à son Père, et que là est la grande gloire de Dieu comme le salut des hommes. Le protestantisme tend à amoindrir Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais certains catholiques semblent oublier beaucoup la majesté divine, quoique l'Eglise n'y prête assurément pas, dans sa liturgie quotidienne, où elle prie sans cesse *Dieu par Notre-Seigneur*.

J'aurais bien diverses petites remarques à glisser sur quelques unes des interprétations de l'auteur. A vrai dire, je n'ai pas plus mission que lui pour expliquer l'Apocalypse, et j'avoue que Bossuet lui-même ne m'y satisfait pas toujours. On prétend que le vénérable Holshäuser interrompit son Commentaire, disant que le temps n'était pas venu d'en dire davantage. Je m'en rapporte à ce dernier, tout en convenant que chaque chrétien a droit de puiser dans ce livre mystérieux des sujets d'édification pour lui et pour les autres, dès qu'il soumet ses closes à l'autorité de l'Eglise. Du reste, il est trop juste de déclarer que le langage de M. de Joannis est constamment celui d'un fidèle respectueux qui ne doit pas laisser trop de craintes aux gens tentés de suspecter une explication de l'Apocalypse portant le nom d'un ancien élève de l'École polytechnique.

CH. CAHIER.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur informe ses administrés que le massif dans lequel on enterre en ce moment dans le cimetière, est sur le point d'être complètement rempli.

Un nouveau massif va être incessamment ouvert.

Il invite les personnes qui ont des monuments funèbres élevés dans ce massif, et qui ne se sont pas rendus concessionnaires des terrains sur lesquels sont construits ces monuments, d'avoir à en acquérir la propriété, à défaut de quoi les sus-dits monuments seront enlevés d'ici à peu de temps, par les soins de l'administration municipale.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 15 juin 1863.

Le Maire : LOUVET.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Athènes, 3 juillet. — Une révolution militaire a éclaté.

Les ministres de France, d'Angleterre et de Russie ont demandé aux deux partis un armistice de 24 heures.

Sur la demande du gouverneur de la Banque, les vaisseaux de guerre stationnés au Pirée ont débarqué des troupes.

Une partie de la flotte anglaise a été appelée de Malte.

Marseille, 6 juillet. — Le yacht le *Prince-Jérôme*, ayant à son bord le prince Napoléon et la princesse Clotilde, est arrivé hier soir dans notre port.

Sau Francisco, 20 juin. — Toutes les troupes mexicaines ont été appelées à Mexico. L'avant-garde des Français est arrivée à Saint-Martin-des-Mulicains.

Constantinople, 5 juillet. — L'insurrection augmente dans le Daghestan (Caucase). Les Circassiens se sont emparés de Zaccatal, village fortifié. Cette affaire a coûté aux Russes 920 morts, parmi lesquels deux généraux dont l'un est Citianeff. — Havas.

M. Coulon vient d'éditer un ouvrage intitulé *Fides ou Christianisme et Progrès*, qui se recommande autant par la justesse et l'élévation des pensées que par la fraîcheur et le coloris du style. Cette question si délicate et si difficile

a été abordée avec beaucoup d'aisance par M. Coulon et traitée avec une véritable habileté. L'auteur a déjà reçu les félicitations de plusieurs membres du clergé et de plusieurs écrivains distingués. (Voir aux annonces.)

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 4 juillet 1863.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Salon de 1863. — Le Jardin de Gavarni. — Tombeaux des Assiniboins. — Causerie dramatique. — Les Spahis (fin). — Monument Cavour. — Lancement de la Frégate-Bélier *Régina-Maria-Pia*. — A l'abri. — Exposition de Lille. — Courrier de Londres. — Bulletin bibliographique.

Gravures : Porte-Drapeau polonais. — Avant-postes de Cosaques insurgés en Ukraine. — Arrivée des volontaires galiciens à Druszkopol. — Hôtel du gouverneur, à Saïgon ; résidence du vice-amiral Bonard. — Arrivée du vice-amiral Bonard au logement de la Mission, à Hué. — Un coin de la maison de Gavarni. — Sépulture d'un Indien Assiniboïn. — Monument élevé à la mémoire de M. de Cavour. — Vue intérieure de l'Exposition d'horticulture à Lille. — L'abri. — Lancement de la Frégate-Bélier *Régina-Maria-Pia*, à Toulon. — Caïc et gondole vénitienne de S. M. l'Impératrice à Fontainebleau. — Échecs. — Rébus.

VACANCES DE 1863.

Français, latin, grec ; — préparation au baccalauréat et aux écoles et bourses de l'Etat ; — leçons particulières et en ville.

M. RIGAL, professeur, à la pension de Nantilly.

Avis aux Propriétaires de Chevaux.

Plus de feu ! 40 ans de succès !

Le *Liniment-Boyer-Michel* d'Aix (Provence) remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible ; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écart, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contre-façons.) Dépôt à Angers, Menière, ph. ; à Cholet, Bomtens, ph. (17)

ETAT-CIVIL du 1^{er} au 15 juin 1863.

NAISSANCES. — 1, Pizon, Marie-Eugénie, rue St-Nicolas ; — Assier, Marie-Augustine, rue de la Visitation ; — 2, Menier, René-Eugène, rue Beaurepaire ; — Ladubay, Henry-Albert, rue de l'Hôtel-Dieu ; — 6, Charles-Clément Sabon, rue St-Nicolas ; — Laporte, Aline-Marguerite-Amélie, rue Puits-Tribouillet ; — 8, Morancé, Marie, rue Portail-Louis ; — Hobbe, Alexandre, rue Montée-du-Fort ; — Lange, Marguerite, rue du Puits-Neuf ; — 9, Deshayes, Marie-Stéphanie, rue ancienne gare ; — Hucher, Emma, rue St-Jean ; — 13, D'Espinau, Louise-Marie, rue Basse-St-Pierre ; — Gros, Adèle-Marie, rue de Fenet ; — 15, Andrieu, Léon-François-Joseph, à la Gendarmerie ; — Mignon, Louise, rue de Fenet.

MARIAGES. — 2, Eugène-Vincent Caron, cordonnier, a épousé Marguerite Beaumont, couturière, tous les deux de Saumur ; — 8, Charles Amiard, docteur en médecine, de la Suze, a épousé Marie-Victoire-Constance Largentier, sans profession, de Saumur ; — 15, Louis Martinet, camionneur, a épousé Laurence-Caroline Potier, lingère, tous deux de Saumur ; — Auguste Masse, charron, a épousé Anne Rebuffeau, couturière, tous deux de Saumur ; — Jacques-Auguste Maréchal, tourneur en coco, a épousé Anne Dupuis, lingère, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1^{er}, Elisa Camus, religieuse, 33 ans, à l'hôpital ; — Henriette Moron, sans profession, 82 ans, célibataire, à la Providence ; — Pierre Dézé, chapeletier, 59 ans, rue de Fenet ; — Delanoue, mort-né, rue Visitation ; — 3, Jacques Brisset, sans profession, 77 ans, rue des Capucins ; — Léon-Denis Philocheau, menuisier, 39 ans, à l'hôpital ; — 5, Gustave Garnier, cordier, 21 ans, célibataire, à l'hôpital ; — 6, Marie Yon, domestique, 13 ans, à l'hôpital ; — 8, Marcelle

Mariac, 8 ans, à l'Orphelinat St-Joseph; — 13, Henri-Louis-Simon-Joseph Gendron, ancien substitut de M. le procureur-général près la Cour Impériale d'Angers, 38 ans, rue Beaurepaire; — 15, Arthur-Ferdinand Le-moine, 10 mois, rue du Pressoir-St-Antoine; — Marguerite Marquet, propriétaire, 85 ans, quai de Limoges; — Pépin Hamelin, char-pentier, 51 ans, à l'hôpital.

Marché de Saumur du 4 juillet.

Froment (h. 77 k.)	20 19	Huile de lin.	57 50
2 ^e qualité, de 74 k.	19 40	Paille hors barrière	28 66
Seigle.	10 —	Foin.	60 75
Orge.	12 —	Luzerne (les 750 k)	54 60
Avoine (entrée)	8 75	Grainé de trèfle	54 —
Fèves.	12 —	— de luzerne.	70 —
Pois blancs.	18 —	— de colza.	25 50
— rouges.	14 —	— de lin.	— —
Cire jaune (50 kil.)	160 —	Amandes en coques	— —
Huile de noix ord.	70 —	(l'hectolitre).	— —
— de chenevis.	50 —	— cassées (50 k.)	65 —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur 1862.	1 ^{re} qualité 120 à 140
Ordin., envir. de Saumur, 1862	1 ^{re} id. 85 à »
Id.	2 ^e id. 80 à »
Saint-Léger et environs 1862,	1 ^{re} id. 75 à »
Id.	2 ^e id. 65 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1862.	1 ^{re} id. 75 à »
Id.	2 ^e id. 60 à »
La Vienne, 1862.	55 à 60

ROUGES (3).

Souzay et environs 1862.	90 à 100
Champigny, 1862.	1 ^{re} qualité 180 à »
Id.	2 ^e id. 120 à 140
Varrains, 1862.	80 à 90
Bourgueil, 1862.	1 ^{re} qualité 100 à 110
Id.	2 ^e id. 90 à 100
Restigny 1862.	85 à 90
Chinon, 1862.	1 ^{re} id. 90 à »
Id.	2 ^e id. 80 à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Étude de M^e AUDOUIN, notaire à Nueil.

VENTE

PAR ADJUDICATION,

Le mardi 14 juillet 1863, à 8 heures du matin,

DE

350 BEAUX PIEDS DE PEUPLIERS

Complantés sur les prés de Picautin et du Bardeau,

Dépendant de la terre de PREUIL, commune de Nueil.

Ces peupliers sont propres aux travaux de charpente et de menuiserie, et plusieurs pourraient faire de très-belles solives.

La vente en aura lieu aux enchères, sur les lieux ci-dessus désignés, par pieds ou par lots. (418)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 18 juillet 1863, il sera procédé, à trois heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de 2,500 quintaux d'avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n° 5), où le public sera admis à en prendre connaissance. (419)

Étude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 12 juillet 1863, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur,

DES BIENS

CI APRÈS,

Appartenant à M. Bodeau, savoir : Commune de Saint-Hilaire Saint-Florent.

Terres labourables afflées de vignes et d'arbres fruitiers, consistant en :

Cinquante-cinq ares, à la Grang-mière, avec maisonnette.

Soixante-deux ares, aux Bois-Pins; Un hectare 98 ares, au Bois-du-Feu.

Ces biens seront vendus en détail, par lots au gré des acquéreurs.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

S'adresser audit notaire. (378)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON, avec remise et écurie, située rue Saint-Nicolas, occupée précédemment par le Comptoir d'escompte.

A VENDRE

UN RATEAU ET UNE CRÈCHE en chêne, dans cette maison.

S'adresser à M. FOUCHER, propriétaire, rue de Bordeaux, 52. (637)

Étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur, et M^e CHAPIN, notaire à Angers.

A VENDRE

LA TERRE DE NAZÉ,
à 8 kilom. de Saumur (Maine-et-Loire).

Cette terre, parfaitement boisée, contient 57 hectares 7 ares.

Château entièrement neuf, style gothique, entouré de douves; parc à hautes futaies; prés, vignes, terres arables.

Pour les conditions de la vente, s'adresser au château de Nazé et à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (326)

Étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE TRÈS-JOLIE PROPRIÉTÉ,

Située à Chaintres, commune de Dampierre,

Appartenant à M. Perrineau.

Maison de maître, vastes servitudes, grandes caves. Enclos contenant 49 ares environ, parfaitement affrui.

Toutes facilités seront données pour les paiements.

S'adresser à M^e Leroux, notaire, et pour visiter les lieux à la propriété. (565)

BON BILLARD

A VENDRE
S'adresser au bureau du journal.

MAISONS A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean,

Avec PETITS JARDINS, rue St-Lazare et sur le Champ-de-Foire. S'adresser à MM. Sergé et Sautier. (52)

SOUFRE SUBLIMÉ

GARANTI,

A 40 francs les cent kilog.,
Chez M. DUVAU-GIRARD, à Saumur.

Maladie de la Vigne.

BREVET D'INVENTION.

GUÉRISON DE L'OIDIUM.

Une seule opération suffit au moment de son apparition. — Résultat immédiat et infaillible. — Economie de 50 0/0 sur le soufrage.

Plus de mauvais goût pour le vin. Incassablement la brochure va paraître chez Guillaud-Verger, rue Royale, à Tours.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. Poirier fils, rue de Sully, n° 1 (Maison Meusnier). (421)

Vient de paraître. — 4^e édition.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

PAR ADOLPHE HUARD

Membre de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Ouvrage honoré des souscriptions de :

S. M. l'empereur Napoléon III; S. M. l'Impératrice, de S. E. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, et de S. E. le Ministre de l'Intérieur.

Un beau volume in-18 raisin de 432 pages, illustré de gravures représentant la Famille impériale.

Prix : 2 francs,

En vente chez MM. CH. AUBESSARD et BÉARD, libraires-éditeurs, rue Guénégaud, 8, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'étranger.

LE CABINET D'AFFAIRES

DE

M. VICTOR FAYET

est toujours rue des Payens, 12.

Ouverture de 9 h. à 5 h.

Succursale à Angers, rue Besnardière, 8. (383)

M. BILLION,

Peintre,

Étant sur le point de partir, a l'honneur de prévenir MM. les Amateurs qu'il fait toujours les portraits à l'huile et au pastel mixtural, en une séance et à domicile.

Depuis 25 fr.

Rue de la Cocasserie.

UNE MAISON de quincaillerie demande un APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un APPRENTI pour la mercerie, bonneterie. — Détail. S'adresser au bureau du journal.

LE MEILLEUR SOUFFLET,

pour

LE SOUFRAGE DE LA VIGNE, est sans contredit le

SOUFFLET NEVEU, ÉLIE,
Ferblantier,

Rue du Portail-Louis, à Saumur.

Même maison : CORNET CADEOT.

Le Soufflet Neveu se trouve chez le fabricant et chez les principaux ferblantiers et quincailliers (548)

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL

de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.

Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines, etc., etc. 10 fr. le flacon, p^r 10 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement. Dépt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

EN VENTE:

FIDES

OU

CHRISTIANISME ET PROGRÈS

Par J.-B. COULON,

Membre de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers,

SUIVI DU

CHATEAU D'ANGERS

Poème couronné par la Société impériale d'Agriculture d'Angers.

ET DE PLUSIEURS AUTRES POÉSIES INÉDITES,

Du même auteur,

Un volume in-8°, sur beau papier vélin,

A SAUMUR, au Bureau du Journal et chez tous les Libraires.

ECHO DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Journal paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois,

Prix 4 fr. par an,

Bureaux : Librairie de A. Josse, éditeur, 8, rue Cassette, Paris. Les abonnements sont d'un an et partent du 1^{er} avril.

PRIME EXCEPTIONNELLE,

LE CHRIST AU JARDIN DES OLIVIERS

Par M. EVRARD.

Épreuve photographique sur papier carton, format in-folio.

La prime et le journal 6 fr.

Ce journal n'étant composé que d'Histoires et de Nouvelles, empruntées à nos meilleurs auteurs, est destiné à remplacer dans les familles cette multitude de petits journaux à bon marché dont la littérature, souvent anti-religieuse, laisse tant à désirer.

La première année est en vente sous le titre de

NOUVELLES ET RÉCITS, un fort vol. grand in-8° à 2 colonnes.

PRIX FRANCO 4 FR.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 4 JUILLET.			BOURSE DU 6 JUILLET.		
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	
3 pour cent 1862.	68 50	» 10	» »	68 75	» 25	» »
4 1/2 pour cent 1852.	96 80	» »	» »	96 90	» 10	» »
Obligations du Trésor.	457 50	» »	» »	457 50	» »	» »
Banque de France.	3415	» »	» »	3410	» »	15 »
Crédit Foncier (estamp.).	1370	» 10	» »	» »	» »	» »
Crédit Foncier, nouveau.	1290	» 15	» »	» »	» »	» »
Crédit Agricole.	720	» »	» »	720	» »	» »
Crédit Mobilier.	1181 25	11 25	» »	1205	» 23 75	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	740	» 2 50	» »	740	» »	» »
Orléans (estampillé).	1002 50	5 »	» »	1016 25	13 75	» »
Orléans, nouveau.	805	» 5	» »	816 25	11 25	» »
Nord (actions anciennes).	1030	» 5	» »	991 25	» »	1 25
Est.	502 50	5 »	» »	502 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	1025	» 11 25	» »	1035	» 10	» »
Midi.	698 75	8 75	» »	677 50	11 25	» »
Ouest.	523 75	» »	1 25	525	» 1 25	» »
Genève.	465	» »	» »	465	» »	» »
Dauphiné.	461 25	1 25	» »	452 50	1 25	» »
Ardennes.	476 25	» »	1 25	» »	» »	» »
Algériens.	500	» »	» »	» »	» »	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1780	» 30	» »	1785	» 5	» »
Canal de Suez.	531 25	1 25	» »	528 75	» »	2 50
Transatlantiques.	562 50	2 50	» »	555	» »	7 50
Autrichiens.	460	» 2 50	» »	451 25	3 75	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	567 50	» »	» »	572 50	5 »	» »
Victor-Emmanuel.	423 75	» »	1 25	412 50	» »	» »
Russes.	435	» »	» »	433 75	» »	3 75
Romains.	437 50	2 50	» »	436 25	» »	1 25
Crédit Mobilier Espagnol.	725	» »	» »	740	» 15	» »
Saragosse.	725	» 6 75	» »	690	» »	» »
Portugais.	547 50	2 50	» »	548 75	1 25	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	303 75	» »	» »	303 75	» »	» »
Orléans.	303 75	» »	» »	303 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	302 50	» »	» »	302 50	» »	» »
Ouest.	296 25	» »	» »	296 25	» »	» »
Midi.	298 75	» »	» »	298 75	» »	» »
Est.	296 25	» »	» »	296 25	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.